



BULLETIN COMMUNAL

JUILLET 2026



WOLFGANTZEN

Edito	3
Nouvelle équipe	4 - 5
Conseils municipaux	6
Vie municipale	7 - 0
Ecole	21 - 29
Dossiers	30 - 33
Etat civil	34 - 35

Directrice de la Communication :

Yvette CORNIAUX et la Commission Communication

Conception et impression :

MOSER+ - Juillet 2026

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'été a déjà commencé depuis la fin du mois de mai. Il est annoncé chaud. Je vous invite donc à prendre toutes les mesures nécessaires pour vous protéger des fortes chaleurs. Soyez également vigilant si vous avez près de chez vous des personnes fragiles et n'hésitez pas à avertir la Mairie si vous constatez quelque chose d'anormal.

L'année 2026 a débuté par les élections municipales. La participation a été importante malgré la présence d'une seule liste. Pour cela, je souhaite, au nom du Conseil Municipal, vous remercier chaleureusement pour votre confiance. Soyez assuré que nous gardons en priorité notre objectif de faire en sorte que notre village soit un havre de paix où il fait bon vivre en toute sécurité.

Notre combat contre l'incivilité restera également une priorité. Le stationnement sauvage sur les trottoirs obligeant les piétons à marcher sur la route, les déchets canins non ramassés, les dépôts sauvages près des containers des points d'apport volontaire et enfin la vitesse excessive dans nos rues qui sont, je le rappelle, toutes limitées à 30 km/h hormis la rue Principale à 50 km/h, tous ces comportements qui ne respectent pas les règles essentielles du civisme seront systématiquement sanctionnés pour le bien de tous.

Notre commune continue à s'agrandir. Le dernier recensement donne un chiffre de 1250 habitants. Les pré-inscriptions dans notre école annoncent un effectif d'environ une centaine d'enfants. Il n'y aura donc pas de fermeture de classe chez nous.

Comme chaque année, notre village a été fleuri pour qu'il soit toujours aussi attrayant durant cette période estivale. Merci à notre équipe technique, Yves et Michel qui effectuent un travail de très grande qualité.

Nous avons connu une grande quantité de chantiers durant ces derniers mois. Ils ont permis de continuer les opérations d'embellissement de notre commune et d'entretien des bâtiments publics. L'éclairage public de notre centre du village est ainsi terminé et le résultat est salué par nombre d'entre vous.

Enfin, pour terminer, je vous souhaite, au nom de notre Conseil Municipal, un bel été. Profitez-en pleinement et réservez-vous une période pour vous reposer et recharger les batteries.

Bon été à vous toutes et tous !

Votre Maire,

Jean-Louis HERBAUT

NOUVELLE EQUIPE





M. Jean-Louis HERBAUT
Maire



M. Chris BIRAUD
1^{er} adjoint

*Patrimoine, travaux, voirie, constructions,
réseaux, sécurité des bâtiments publics,
Agriculture, chasse, forêt, pêche.*



M^{me} Yvette CORNIAUX
2^{ème} adjointe

*Finances, urbanisme,
développement
économique / durable,
CAO, communication.*



M. Frédéric GERARD
3^{ème} Adjoint

*Associations, sport et
culture, cadre de vie et fêtes.*

Les délégués



M. Thomas CACCLIN

*Gestion de la signalisation horizontale et vertical sur la voirie
communale – Gestion et suivi des dossiers de contrôle de la
sécurité des bâtiments, de mise en conformité des bâtiments,
de l'accessibilité handicapés des bâtiments et de la voirie.*



Mme Véronique KLEIN-SCHERTZINGER

*Affaires scolaires, périscolaire, aide
sociale, jeunesse, personnes âgées.*

Les conseillers



M^{me} Léa ANNEHEIM



M^{me} Justine BAAS



M. Valentin BRUNET



M^{me} Evelyne FRANTZ



**M^{me} Alexia
NITSCHKE- JAGGY**



M. Patrice JACQUES



M. Patrick PONSOT



M. Lucas SCHWANDER



M^{me} Catherine WEYMANN

CONSEILS MUNICIPAUX

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DURANT LE 1^{ER} SEMESTRE 2026

CM DU 10/02/2026

- Le Conseil décide d'approuver le renouvellement de la Convention Territoire Globale (CTG) en partenariat avec la CAF afin de percevoir certains financements et subventions de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) pour le financement du fonctionnement du périscolaire.
- Le Conseil décide d'approuver le renouvellement du contrat pour la maintenance de l'éclairage public de la commune pour 5 années auprès de Vialis.

CM DU 20/03/2026

- La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Louis HERBAUT, doyen d'âge, qui, après l'appel nominal, donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et déclare installer M. Jean-Louis HERBAUT, Mme Yvette CORNIAUX, M. Chris BIRAUD, Mme Véronique SCHERTZINGER, M. Frédéric GERARD, Mme Evelyne FRANTZ, M. Thomas CACCLIN, Mme Catherine WEYMANN, M. Lucas SCHWANDER, Mme Alexia JAGGY, M. Valentin BRUNET, Mme Justine BASS, M. Pascal PONSOT, Mme Léa ANNEHEIM, M. Patrice JACQUES, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.
- M. Jean-Louis HERBAUT est élu Maire, M. Chris BIRAUD, 1^{er} adjoint, Mme Yvette CORNIAUX, 2^{ème} adjointe, M. Frédéric GERARD, 3^{ème} Adjoint, Mme Véronique SCHERTZINGER et M. Thomas CACCLIN, conseillers délégués.

CM DU 16/04/2026

- Le Conseil désigne les membres des différentes commissions communales, les délégués aux instances extérieures, les membres de la Commission communale

des impôts directs et du Comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires.

CM DU 28/04/2026

- Le Conseil approuve le contenu de Compte Financier Unique dressé pour l'exercice 2025. Le résultat cumulé global de l'exercice est de 332 756.82 €.
- Le Conseil arrête les tarifs communaux pour l'année 2026 de la location des différentes salles, des concessions de cimetière, les taxes locales (inchangées pour 2026), les subventions aux associations et le montant de l'enveloppe réservée aux primes de fin d'année des agents communaux.
- Le Conseil approuve le budget primitif 2026 arrêté comme tel :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES		1 204 308,82 €
DEPENSES		1 204 308,82 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		780 072,05 €
DEPENSES		780 072,05 €

- Le Conseil décide de maintenir l'organisation du temps scolaire en semaine de 4 jours pour les 3 prochaines années.

CM DU 05/06/2026

- Le Conseil a été convoqué par M. Sébastien LECORNU, 1^{er} Ministre, pour procéder à la désignation des grands électeurs, 3 titulaires et 3 suppléants, en vue des élections sénatoriales prévues en septembre 2026.

PORTRAIT

Nous souhaitons la bienvenue à Maggie BIELLMANN qui a rejoint l'équipe communale le 13 avril 2026 en tant qu'agent technique.

Après un apprentissage dans un restaurant étoilé de la région, elle a consacré un temps à sa fille pour ensuite rejoindre le Centre Départemental de Repos et de Soins à COLMAR dans le secteur de la gériatrie pendant 30 ans, ce qui démontre ses qualités humaines telles que l'écoute, la patience ainsi qu'une précieuse rigueur quotidienne pour mener à bien ses différentes missions.

Nous lui souhaitons une excellente intégration dans ses nouvelles fonctions au service de nos concitoyens.



TRAVAUX AUX ATELIERS



VIE MUNICIPALE

CEREMONIE DES VOEUX



INCIVILITES

Il a été constaté, à plusieurs reprises, que des déchets – gazon, cendres, sacs à crottes, poubelles, ... - étaient répandus dans les champs des agriculteurs par des personnes malveillantes ou que des véhicules s’amusaient à les traverser, détruisant ainsi les semis.

Il est rappelé que les champs ne sont pas des poubelles et que les agriculteurs travaillent durement pour le bien de tous.

Il en est de même pour le village ! Certains trottoirs sont jonchés de crottes de chiens. Il est demandé aux habitants qui en sont témoins de bien vouloir signaler à la Mairie ces attitudes inacceptables ou tout manquement aux règles de bienséance.

Ces comportements sont inadmissibles ! Tout contrevenant fera l’objet d’une verbalisation.



CAMPAGNE FEUX

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation



Jeter ses mégots **dans
un cendrier** (et non au
sol ou par la fenêtre
de sa voiture)



Réaliser ses travaux
**loin de la végétation
et prévoir un
extincteur** à portée
de main



Stocker les matériaux et
produits inflammables
(bois, bouteilles de gaz)
**dans un abri fermé,
éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant
le 112, le 18 ou le 114**
(personnes malentendantes)
et tenter de localiser le feu
avec précision



S'abriter dans un bâtiment.
**La voiture n'est pas un
endroit sûr** car facilement
inflammable



**Rester informé de
la situation** et écouter
les consignes des secours
et/ou de la mairie

**AYONS LES
BONS RÉFLEXES**
feux-foret.gouv.fr



Feu de broussailles

((NUISANCES SONORES))



Pour rappel, un arrêté municipal a été signé, applicable depuis le **23 novembre 2021**.



Sont rappelées ci-dessous les principales dispositions.



• ENGINS UTILISÉS PAR LES PARTICULIERS – JARDINAGE, BRICOLAGE.

Il est interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, etc. à moins de **100 m** d'une zone habitée :



Les jours ouvrables avant **7 h** et après **20 h**



Les samedis avant **8 h** et après **19 h**
et durant la pause méridienne de **12h à 14h**



Les dimanches et jours fériés avant **9 h** et après **12 h**

Les travaux réalisés par les particuliers, soit sur des propriétés privées situées à moins de 100 m d'une zone habitée, soit à l'intérieur d'appartements situés dans un immeuble ou groupe d'immeubles à usage d'habitation, au moyen d'engins domestiques à moteurs thermiques ou électriques bruyants, tels que bétonnières, scies mécaniques, perceuses, raboteuses, etc. sont interdits en fonction des horaires fixés ci-dessus.



• ENGINS UTILISÉS PAR LES AGRICULTEURS

Les matériels utilisés sur le ban de la Commune de WOLFGANTZEN pour les besoins des travaux agricoles tels que les engins servant à l'arrosage des cultures sont interdits à moins de 100 mètres de l'agglomération entre **23 heures** et **6 heures**.



• HABITATIONS – TAPAGE NOCTURNE.

Tout bruit excessif émanant des habitations entre **22 h** et **7 h** sera sanctionné, tel que le prévoit l'article R 34-8 du Code pénal.



**TOUT CONTREVENANT À CES DISPOSITIONS
S'EXPOSERA À DES SANCTIONS, CONTRAVENTION ET AMENDE.**

VIE MUNICIPALE

CARNAVAL

Samedi 21 mars, la cavalcade des enfants est venue clôturer en beauté les festivités du carnaval à Wolfgantzen, dans une ambiance festive et conviviale. Près de 300 personnes ont répondu présentes pour partager ce moment haut en couleur, mêlant rires, musique et imagination débordante.

Organisé par l'APE La Meute de Wolfgantzen en collaboration avec l'association des Kutzigs, l'événement marquait une première coopération entre les deux associations. Une initiative réussie, saluée par les familles venues nombreuses accompagner leurs enfants pour cette journée placée sous le signe de la bonne humeur.

Point fort de l'après-midi : le concours du meilleur déguisement des enfants, qui a rencontré un franc succès. Le jury a eu la difficile tâche de départager des costumes tous plus créatifs les uns que les autres. Trois gagnants ont été récompensés : un impressionnant chapeau de magicien, un élégant papillon et un super cosmonaute.

Les organisateurs ont tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des participants, petits et grands, pour leur présence et leur enthousiasme, qui ont largement contribué à la réussite de cette belle fête.

Une chose est sûre : cette première collaboration donne déjà rendez-vous pour de nouvelles animations à venir.»



VIE MUNICIPALE



POMPIERS

Devient JSP à la Section Bassin Rhénan



La section des jeunes sapeurs-pompiers de Bassin Rhénan recrute.

Tu as entre 12 et 14 ans et le monde des sapeurs-pompiers t'intéresse ?
Alors, n'attends plus et rejoins nous vite !

Les cours se déroulent le vendredi soir de 19h à 21h ou le samedi matin de 8h à 12h. Au programme : secourisme, manœuvres incendies, théorie et sport.

Sur la base de 4 ans rythmés de formations diverses, le JSP sera formé au PSC-1 (secourisme) pour finir sur le Brevet National de JSP qui permettra d'intégrer un centre de première intervention local ou un centre de secours du SIS68 (si centre à proximité du domicile) avec l'ensemble des formations de base lui permettant d'être opérationnel dès son intégration.

Pour s'inscrire, nous t'invitons à scanner le QR Code,
et cliquer sur « CANDIDATURE » !

Lien du QR Code : <https://www.bassin-rhenan.jsp68.fr/>

Si tu n'es pas de notre secteur tu peux aller sur :
<https://www.jsp68.fr/> ou <https://www.sdis68.fr/>



Photo : Jean-Claude Bernard/SDIS 89. Graphisme : Bruno Lemaistre/Sécurité civile (RNF JSP 07/2022)

CREMATION DES SAPINS



VIE MUNICIPALE

JOURNEE PORTES OUVERTES

Petit retour en images des portes ouvertes du Centre de secours qui ont eu lieu le 26 avril 2026.

Au programme :

- Les fameux hamburgers du sapeur
- Un concours avec une ancienne pompe à bras de plus de 100 ans
- De nombreux ateliers découverte pour petits et grands : manipulation extincteurs, geste de premiers secours, parcours ARI, structure gonflable, ...
- Deux manœuvres : incendie et désincarcération.

Le public a pu se rapprocher au plus près des interventions pour découvrir le travail remarquable des sapeurs-pompiers. Un grand merci au public venu leur rendre visite et partager ces moments avec eux.

Merci au personnel pour leur accueil et leur confiance.

Cette journée a été une vraie réussite. Les sapeurs-pompiers espèrent que cette journée fera naître de nouvelles vocations et donnera envie à certains de rejoindre la caserne.



VIE MUNICIPALE



VIE MUNICIPALE



VIE MUNICIPALE

MARCHÉ AUX PUCES 24 ET 25 MAI



TARTES FLAMBEES



THEATRE

Une belle soirée théâtrale autour de S'arracher- vendredi 29 mai.

Une quarantaine de personnes ont assisté à la représentation de la pièce S'arracher, interprétée par la jeune troupe de REIMS et de COLMAR.

Ce spectacle immersif, création de la Comédie de Colmar, était mis en scène par Noémie KSICOVA, d'après le roman de Marc DANIAU.

À l'issue de la représentation, les participants ont été conviés à un moment de convivialité autour d'un verre. Ce temps d'échange a permis au public de partager ses impressions et de rencontrer l'équipe de la Comédie de Colmar dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Cet événement était proposé en partenariat avec la Comédie de Colmar – Centre dramatique Grand Est Alsace, dans le cadre du dispositif Par les villages et est soutenue par le Grand Pays de Colmar, la DRAC Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace.



Photo Jean-Louis Fernandez

À L'ÉCOLE, ÇA BOUGE TOUJOURS AUTANT !

Pour cette seconde partie d'année scolaire, encore une fois, les élèves de l'école ne manquent pas d'activités ! Entre découvertes, sorties pédagogiques et moments festifs, les classes vivent de nombreuses expériences enrichissantes.

Janvier a débuté dans la bonne humeur avec la traditionnelle Chandeleur. Petits et grands ont dégusté de délicieuses crêpes préparées pour l'occasion.



Quelques semaines plus tard, place à la fête avec le carnaval. Les élèves et l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école et du périscolaire, vêtus de leurs plus beaux déguisements, ont participé à un joyeux défilé dans la cour de l'école.



ECOLE

Les apprentissages se poursuivent également à travers de nombreuses interventions et sorties. Les classes de Grande section, CP, CE1 et CE2 ont notamment bénéficié de trois sorties au zoo, consacrées à la découverte des loups. Les élèves ont ainsi pu mieux comprendre cet animal fascinant et son rôle dans la nature.



Les élèves de CM ont, quant à eux, participé à des ateliers sur la sécurité routière. Ces séances leur ont permis de rappeler les règles essentielles pour circuler à vélo et de devenir des usagers plus responsables.



Le lapin de Pâques a également fait son apparition, grâce à la commune, au sein de toutes les classes pour le bonheur des petits et des grands.



Du côté de la maternelle, les enfants de petite et moyenne section ont fait la connaissance de « Pépère le ver de terre » et sont partis avec les élèves de la grande section et les CP, à la découverte de la mare lors d'un déplacement à la Maison de la Nature d'Hirtzfelden. Une belle occasion d'observer la faune et la flore de près et de mieux comprendre l'importance de la biodiversité.





Les classes de CE2-CM1 et de CM2 ont également travaillé en partenariat avec la Maison de la Nature d'Hirtzfelden autour de deux thématiques passionnantes : « Les discrets mammifères » et « De la graine à l'assiette ». Ces activités ont permis aux élèves de découvrir les animaux qui vivent près de nous, de comprendre le parcours des aliments du jardin jusqu'à notre table et de fabriquer du pain.



Enfin, toute au long de l'année scolaire, les différentes classes se sont rendues à l'Art'Rhena pour découvrir des spectacles hauts en couleurs.



Et l'année est loin d'être terminée ! En juin, deux belles sorties sont encore au programme. Les élèves de CE2-CM1- CM2 auront la chance de passer une journée au Parc du Petit Prince où les attendent découvertes, aventures et moments de convivialité. Et les classes de Petite et Moyenne Section de maternelle ainsi que les CE1-CE2 se rendront prochainement au Cirk'ô Markstein pour vivre une expérience artistique originale.

Sans oublier la traditionnelle kermesse de l'école à laquelle élèves et familles participent joyeusement chaque année sous la houlette, désormais, de l'association des parents d'élèves La Meute de Wolfgantzen qui permet, en partenariat avec la commune, de financer tous ces beaux projets !

Comme vous le constatez, à l'école, l'enthousiasme et la curiosité sont toujours au rendez-vous. Une chose est sûre : ça bouge toujours autant !

KERMESSE

Une kermesse réussie sous le signe du partage.

Le vendredi 12 juin, l'**APE La Meute De Wolfgantzzen** a organisé, dans l'enceinte de l'école, la traditionnelle kermesse, un moment attendu par les élèves, les familles et l'ensemble de la communauté éducative.

En amont de la manifestation, l'engouement s'est confirmé avec plus de 300 commandes enregistrées en prévente. La tombola a également rencontré un beau succès, portée par de nombreux lots offerts par les partenaires locaux.

Le spectacle des enfants, sur le thème des animaux du zoo, a constitué le temps fort de la soirée. Imaginé par l'équipe pédagogique, il a permis aux élèves de monter sur scène avec enthousiasme et de partager un moment de fierté largement applaudi par le public.

La soirée s'est prolongée dans une ambiance conviviale autour d'un repas partagé, avec barbecue et salades, réunissant familles et acteurs de la vie scolaire.

Nous adressons nos remerciements à l'ensemble des parents bénévoles, des équipes pédagogiques et des personnels mobilisés, dont l'engagement a contribué à la réussite de cet événement.

L'événement, organisé par l'APE La Meute, confirme la volonté de l'association de proposer des temps forts au sein de l'école. Les fonds récoltés contribueront au financement de projets pédagogiques au bénéfice des élèves.





ECOLE





MERCI À L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES

Crédit Mutuel

E Leclerc **Parc de Wesseling** **Associations d'Alcool** **Journée Fête** **Nature** **BARRIÈRE** **IN**

JouéClub! **Pharmacie de Neuf Brisach** **Tabac Presse & Cordonnerie M+C Gerardin**

labette montagne **L'Eglantine Fleurs**

SENSAS **W4** **CLIMB UP**

Haut-Keenigsbourg **Cultura** **Aelys** **JEAN GUILLER**

King Jouet **Royal Palace** **ATOL**

Caballin **COIFFEUR ARTIF** **L'Action d'Elise** **RHIN BRISACH** **Diesheim**

BUT **McDonald's** **HABIK** **Julien d'Orcel**

Ambiel Horticulture Vogelgrun **J.S. PISCINES**

★ Et aussi un grand merci à... ★

Le Comité des fêtes de Neuf-Brisach	Les Sapeurs Pompiers de Wolfgantzen	Messieurs Reck et Wurffel
Cédric HEHN	Anita & Bernard SUTTER	Christine GRAETZ
Béatrice AST	Paulo AFONSO	Fanfan
Les équipes du Périscolaire de Wolfgantzen	L'équipe pédagogique	Notre ATSEM Corinne

★ Merci à nos formidables parents volontaires ★

INFORMATION FRELON ASIATIQUE

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, espèce invasive particulièrement nuisible pour la biodiversité, l'apiculture et la sécurité des habitants, la CCARB - Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach - souhaite attirer votre attention sur l'importance de la détection précoce des nids primaires.

Au printemps, les reines fondatrices construisent de petits nids, appelés « nids primaires », souvent discrets et situés à proximité des habitations : granges, hangars, abris de jardin, garages, avancées de toit ou encore bâtiments inoccupés. À ce stade, ces nids sont de petite taille et plus faciles à éliminer, ce qui permet de limiter fortement la prolifération des colonies en été.

Pour information, la CCARB a capturé à l'heure actuelle 130 reines frelon asiatique. Nous continuerons encore à piéger pendant 1 mois environs, mais il est temps de chercher aussi les nids primaires.

La CCARB invite donc les communes et les habitants à faire preuve de vigilance en inspectant régulièrement les zones abritées de leurs propriétés. Une attention particulière doit être portée aux endroits peu fréquentés ou rarement ouverts.

En cas de découverte d'un nid suspect, il est fortement déconseillé d'intervenir soi-même. Il vous est recommandé de contacter les services compétents (mairie, référent local ou entreprise spécialisée) afin de procéder à une intervention sécurisée.

Votre mobilisation est essentielle pour freiner l'expansion de cette espèce et protéger notre environnement ainsi que nos activités locales.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement et votre vigilance.



S'INFORMER

Cycle de vie du frelon asiatique Période de découverte des fondatrices, nids primaires et nids secondaires

DE MI-MARS À MI-MAI

Présence de fondatrices
Émergence des fondatrices
Vérifier la présence de fondatrices
sur les fleurs, notamment les camé-
llas ou les Cotonneaster horizontale.



DE MI-APRIL À MI-JUILLET

**Découverte
de nids primaires**
Vérifier la présence de nids primaires
(une fois toutes les deux semaines)
sous les toitures, haut
des fenêtres, nichoirs d'oiseaux,
poutrelles, granges, abris de jardin,
garages, dépendances, porcs,...



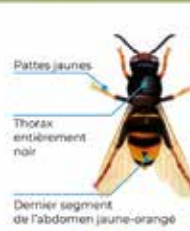
DE MI-AOÛT À MI-NOVEMBRE

**Découverte
de nids secondaires**
Dans le quart supérieur des arbres
entre 10 et 30 m, lors de balades,
jogging, nordic walking, promenade
avec le chien...
Soit en page suivante comment
différencier les nids secondaires d'autres
structures, nids de pique, tentatives, guis.

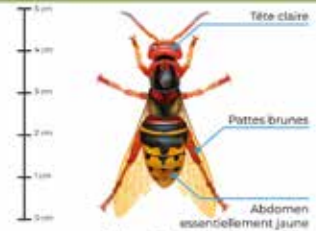


La fondatrice privilégie des endroits calmes (avec peu d'activités
humaines) pour construire son nid primaire.

LE RECONNAÎTRE



Frelon Asiatique
Taille réelle 3 à 3,5 cm
À détruire



Frelon Européen
Taille réelle jusqu'à 4 cm
À préserver

NID PRIMAIRE

Entre mars et mai, dans un endroit
abrité, la fondatrice construit et
s'occupe seule des larves dans un nid
gros comme une orange.



Extrême vers le bas

NID SECONDAIRE

La colonie issue du nid primaire, à partir de
fin mai, migre dans un nid secondaire situé
dans les arbres à plus de 10 m de hauteur. Ex-
ceptionnellement il peut s'installer à hauteur
d'homme (haies, plaque d'égout). La taille du
nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut
alors contenir plus de 2 000 individus.



NID SECONDAIRE - CONFUSIONS POSSIBLES AVEC :



Nid secondaire



Boules de gui



Nids d'oiseaux, pies
ou corbeaux

LE SIGNALER

VOUS L'AVEZ VU ? SIGNELEZ-LE !



Signalez un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com
Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante : referentfa68@gmail.com
Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.



LES ENJEUX



Protection des populations : le frelon s'implante
majoritairement dans les zones urbaines et péri-urbaines. Il
perturbe la vie au quotidien (marchés, terrasses, restaurants,
écoles, jardins).



Protection de la biodiversité : 1 seul nid de frelons asiatiques
consomme plus de 11 Kg d'insectes utiles et indispensables à
la pollinisation.



Protection de l'apiculture : Entre 20 et 25 % de pertes de
colonies sont dues au frelon asiatique !
Protection de l'arboriculture et de la viticulture : pertes de
récolte.

FRELON ASIATIQUE=DANGER

Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un
nid secondaire. La destruction doit être réalisée par un professionnel.
Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou tontes) !



LE FRELON ASIATIQUE EST DANGEREUX

pour les personnes, la biodiversité et l'économie

RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE

FRELON EUROPÉEN

Jusqu'à 4 cm

À PRÉSERVER



- Tête claire
- Pattes brunes
- Abdomen majoritairement jaune

FRELON ASIATIQUE

3 à 3,5 cm

À SIGNALER ET À DÉTRUIRE



- Tête et thorax noirs
- Pattes sombres à extrémités jaunes
- Abdomen sombre avec un anneau jaune orangé

RECONNAÎTRE LES NIDS

NID PRIMAIRE

À vérifier chez soi

tous les 3 à 4 jours



PÉRIODE :

mars à juillet

Sous les toitures,
abris de jardin,
calanques, caravanes...

Taille : 3 à 10 cm
de diamètre

Forme ronde,
couleur beige

Premier nid
de la colonie

NID SECONDAIRE

À repérer à distance

(en hauteur, dans les arbres)



PÉRIODE :

août à novembre

Suspensé en hauteur
dans les arbres

Taille : 20 à 100 cm
de diamètre

Enveloppe beige,
parfois tachetée

Entrée située sur
le bas du nid

SIGNELEZ-LE !

Vous suspectez la présence de frelons asiatiques,
d'un nid primaire ou secondaire ?

Prenez une photo et signalez-le :

www.lefrelon.com



CONSIGNES IMPORTANTES
Ne pas
intervenir seul



Contactez la mairie
ou un professionnel



Protégez
nos abeilles et
la biodiversité



ENSEMBLE,
ATTENONS POUR
NOTRE SÉCURITÉ
ET NOTRE ENVIRONNEMENT !

CANICULE

N'attendez pas qu'il fasse chaud pour apprendre à vivre avec la chaleur.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

Tous les conseils pour mieux vivre avec la chaleur sur : Vivre avec la chaleur.fr



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps Fermez les volets et fenêtres Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré Évitez l'alcool Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

* Canicule info service au 0800 06 66 66, sujet de service gratuit. Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

VENDANGES

Venez faire
les vendanges
en Alsace !



ALSACE VENDANGES
03 89 20 80 70

du lundi au vendredi
8H30 > 12H
13H > 16H30

à compter du
28 juillet

Intéressé(e) ?
Flashez et on vous rappelle !



ETAT CIVIL

Anniversaires



M^{me} Marlène SCHERRER
80 ans le 26.04.2026



M. François MEYER
80 ans le 27.04.2026



M. Jean-Claude LOUDOT
80 ans le 27.05.2026



M^{me} Hélène DENTZ
85 ans le 07.06.2026



Noces d'Or

M. et M^{me} Pierre GRAFF
50 ans de mariage
le 10.01.2026



Noces de Diamant

M. et M^{me} Raymond LEGRAND
60 ans de mariage
le 14.01.2026

Naissances



Alix MEBOLD
née le 16.09.2025

Daria STOÏAN
née le 16.11.2025



Nail MOUETS
né le 21.01.2026

Romy JACOB
née le 25.01.2026



Elia CAHAGNE née le 10.03.2026
Amaël DESPRÉS né le 29.03.2026
Gianna ANTOINE née le 24.04.2026

Mariage



30.05.2026

M. Killian SCHIFFER et Mme Maryline LANGLAIS



Décès

30.12.2025 : Mme Christina FLIEGAUF

01.01.2026 : Mme Jeannine FRICKER née WURFFEL

12.01.2026 : M. Robert BAUMANN

27.01.2026 : M. Roger HEUMANN

22.03.2026 : Mme Michèle ZEUNER née PERNIN

16.04.2026 : Mme Rosa SCORRANO née MAGNOLIA



Mairie de Wolfgantzen

35, rue Principale

03 89 72 57 70

mairie@wolfgantzen.fr

<https://www.wolfgantzen.fr>

Ouverture au public :

Lundi et vendredi de 09 h à 12 h

Mercredi de 14 h à 18 h